

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, **JEUDI 17 OCTOBRE 2019 à 18 h 30** sous la présidence de M. Jean-Luc MAERTEN, Maire.

	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIRS DONNES A
1. MAERTEN Jean-Luc	X			
2. POLO Ludmila	X			
3. GRANGEON Jacky	X			Jean-Luc Maerten jusqu'à 20h
4. CHARAUDEAU Valérie	x		X	
5. VRIET Jean-Marie	X			
6. De CHALAIN Christian	x			
MOREAU Jean-Jacques				Démission du 17 octobre 2016
7. LATINI Patricia	X			
8. DELAVIER Christine	X			
9. RONDA William	X		X	Jean-Marie VRIET
10. POPIN Diane	X			
11. BOUTILLET Nelly	X			

Nombre d'élus	11
Nombre de présents	9
Quorum	6

Ludmila POLO est nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

Le compte rendu de la séance du 19 SEPTEMBRE 2019 est adopté à l'unanimité.

2019-41 – URBANISME **PRESENTATION DE L'ARRET PROJET DU PLU**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 153-9, L. 153-11 et suivants et R. 153-1 et suivants;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2016 décidant de prescrire la révision du plan local et fixant les modalités de la concertation ;

VU la délibération du conseil de Grand Poitiers Communauté d'agglomération du 17 février 2017 décidant de poursuivre la procédure de révision du PLU après accord de la commune ;

Vu les orientations du projet d'aménagement et de développement durables débattues en conseil communautaire le 28 juin 2019

Vu les réunions du 11 octobre 2018 et du 10 septembre 2019 avec les personnes publiques associées,
Vu la réunion publique organisée le 20 juin 2019 pour présenter le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable à la population et sa traduction dans le zonage,
le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation,

Vu l'information à la population réalisée régulièrement au moyen d'articles dans le bulletin municipal, dans la presse locale et sur le site Internet

Vu le registre mis à la disposition du public tout au long de la phase de concertation,

Le bureau d'études GHECO en présence des agents de GPCU présente au conseil municipal le projet d'arrêt du PLU dans ses grandes lignes :

- Le territoire communal et son environnement
- Les zones naturelles, la biodiversité et les paysages,
- Le secteur agricole dynamique,
- Le projet de confortement de la zone de la Carte,
- L'identité historique et patrimoniale,
- La traduction des objectifs démographiques sur les 10 prochaines années avec la densification des principales zones agglomérées (dans le bourg et les principaux hameaux) et l'ouverture de 2 zones AUH en zone agglomérée,
- Un cœur de bourg centralisant les espaces et équipements publics de proximité renforcés avec la mise en place d'un secteur spécifique et d'une zone à urbaniser dédiée,
- Un secteur industriel avec le silo et les carrières soumis à des règles spécifiques.
- Les ambitions de développement touristiques et de loisirs

Après délibération, l'arrêt du projet du PLU est validé par 9 voix pour et une abstention. Il sera soumis au vote en conseil communautaire le 6 décembre prochain.

Arrivée de Jacky GRANGEON à 20h

2019-42 – FINANCES LOCALES TARIFS 2020

A l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire pour 2020 les tarifs suivants :

① LOCATION SALLE DES FETES

RUBRIQUES	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
♦ Banquets, Repas, Mariage, Bals, Spectacles, Concerts, Exposition, Ventes	290 €	445 €	565 €	770 €
♦ Banquet, Mariages 60 personnes maximum	205€	330 €		
♦ Autres manifestations, assemblée générale, Vin d'honneur	90 €	240 €	220 €	310 €
♦ Office avec lave-vaisselle	115 €			
♦ Tables rondes en supplément	4 €			
♦ Caution	750 €			

② LOCATION DU HALL D'ENTREE DE LA SALLE (CAPACITE D'ACCUEIL MAXIMUM : 30 PERSONNES)

RUBRIQUES	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
♦ Repas, Réunion, Vin d'honneur	60 €	85 €	105 €	165 €
♦ Office avec lave-vaisselle	115 €			

③ CONCESSION DE CIMETIERE

Concession trentenaire Le m2	110 €
Concession cinquantenaire Le m2	165 €

Cavurne (50 cm X 50 cm) 30 ans	500 €
Cavurne (50 cm x 50 cm) 50 ans	700 €
Jardin du Souvenir 30 ans	45 €

④ ASSAINISSEMENT

Suite au transfert de l'assainissement à EAUX DE VIENNE au 1er janvier 2017, les tarifs de l'assainissement sont fixés par Eaux de Vienne.

⑤ PHOTOCOPIES – FAX- (PRODUITS ENCAISSES SUR LA REGIE DES PHOTOCOPIES)

◆ A4	RECTO = 0.30 €	RECTION VERSO = 0.55 €
◆ A3	RECTO = 0.35 €	RECTO VERSO = 0.65 €
◆ FAX	LA PREMIERE PAGE = 1,05 €	LES SUIVANTES = 0.16 €

⑥ LOCATION DE MATERIEL

• Tables avec tréteaux	3 €
• Banc	1 €

QUESTIONS DIVERSES

Médaille du mérite : La Cérémonie de remise de la médaille du mérite associatif et de la reconnaissance communale est prévue le samedi 16 novembre à 10h à la salle des fêtes et concerne 26 personnes. La médaille et le diplôme seront remis à chaque récipiendaire par le maire et les conseillers. Le rendez-vous des conseillers pour la préparation de la salle est prévue à 9h15 . Un cocktail dejeunatoire clôturera cette manifestation.

Gouter des aînés : Une réunion du CMAS sera organisée le 5 novembre à 19 h.

Fête de la St Jean 2020 : prochaine réunion le 8 avril.

Aire de Jeux : prévoir des plantations pour créer de l'ombre.

DECISIONS

2019-5 - MARCHE DE RESTAURATION DES FACADES DE L'EGLISE ST HILAIRE

Attribution du lot 1 – MACONNERIE-PIERRE DE TAILLE INSTALLATION DE CHANTIER à l'entreprise SOPOREN pour 169 340.60 € ht – 203 208.72 € ttc

2019-6 - MARCHE DE RESTAURATION DES FACADES DE L'EGLISE ST HILAIRE

Lot 2 – COUVERTURE – déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été déposée. Une nouvelle consultation a été lancée. Le début des travaux est prévu le 4 novembre.

INFORMATIONS

Consultation de maître d'œuvre pour la construction des vestiaires de football et d'un local associatif

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 novembre prochain sur la plateforme dématérialisée. La commission d'appel d'offre se réunira le 13 novembre pour retenir 3 candidatures après analyse. Le 5 décembre, chaque architecte déposera son offre pour une présentation le 17 décembre.

Compte rendu de l'association ABEILOCALES

En complément de l'installation des ruches, l'association propose de créer des zones de biodiversités pour inciter les habitants à développer et faire vivre cet espace comme sur la commune de SAVIGNY L'EVESCAULT. Une fois le verger entretenu et les arbres taillés, un aménagement de sentier, l'installation de bancs et un panneau indicateur inciteraient à découvrir cette zone.

Compte rendu du projet de mises aux normes des lagunes

EAUX DE VIENNE et NCA en charge du dossier ont présenté l'avancement de l'étude de mise aux normes des lagunes. Le système de lagunage avec le remplacement de la bâche serait retenu.

EAUX DE VIENNE propose également de créer des retenues d'eaux pluviales à la Bardinerie et derrière la bibliothèque ; proposition non retenue par le conseil municipal.

Cérémonie du 11 novembre et maisons fleuries

Elle aura lieu le lundi 11 novembre, rendez-vous au monument aux morts à 11 h 30 suivi de la remise des lauréats 2019 des maisons fleuries et du vin d'honneur à la salle des fêtes.

La prochaine réunion de conseil est prévue le jeudi 12 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.